

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010 DE LA FFSc

1^{er} NOVEMBRE 2010 – AIX-LES-BAINS

Accueil à partir de 9h. Émargements.

Début des travaux à 9h40, après rappel, par le Président de la FFSc, des modalités de fonctionnement de l'Assemblée Générale.

104 présents ou représentés (95 présents effectifs)

Sauf mention particulière, les documents présentés à l'Assemblée Générale sont rassemblés dans les éléments du diaporama annexés au présent CR.

Ordre du jour et pièces jointes annexés.

1^{ère} partie :

Introduction par Daniel Fort, Président de la Fédération Française de Scrabble (dans cette introduction, il annonce que le sujet de l'horaire de l'AG d'Aix 2011 sera traité dans les questions diverses)

Discours d'introduction annexé

Rapport moral (Daniel Fort)

Rapport sportif (Daniel Fort)

Rapport d'activités

Plusieurs intervenants.

DNSJS :

Manuella Grimal (Vice-Présidente de la DNSJS, membre du Bureau Directeur en charge du dossier Jeunes et Scolaires) intervient au nom de la Présidente, Marie-Claude Derosne, excusée.

Elle présente le powerpoint préparé par Marie-Claude Derosne.

Intervention de Jacques Lachkar (Président d'Honneur de la FFSc, salarié de Promolettres - Directeur) :

- fait remarquer une différence dans une statistique présentée : il n'y a pas 325 clubs scolaires, mais plutôt 225 (*en fait 201, données corrigées dans le diaporama*)
- nombre de moins de 18 ans : hors les poussins, ce nombre passe de 810 en 2009 à 653 en 2010. Comment le BD compte-t-il enrayer cette chute ?

Le Président répond que cette baisse est préoccupante mais espère que le travail effectué va prochainement porter ses fruits.

DNSC

Jean-François Himber (Président de la Direction Nationale du Scrabble Classique) : lecture du powerpoint présenté sur écran.

Commissions :

Le rapport de la commission DACC est présenté par son Président. Les autres ont été intégrés dans le diaporama et commentés par le Président de la FFSc.

DACC (commission Développement et Animation des Clubs et Comités) :

Daniel Guédon (Président de la commission) : commente le powerpoint présenté sur écran.

Il indique une différence par rapport aux chiffres donnés par Daniel Fort dans le rapport moral car il trouve 1860 nouveaux N7 et une perte de 1925 licenciés (il reconnaît qu'il y a moins de perte que les années précédentes). Les chiffres s'équilibrent, mais ceci ne doit pas occulter qu'il y a eu moins de nouveaux licenciés, cette année.

- présentation des chiffres
- présentation de l'enquête auprès des licenciés
- présentation de l'enquête auprès des clubs : pour ce dernier point, Daniel Guédon indique que seulement 100 clubs avaient répondu pour le CA du 2.10.2010. Suite au rappel des Présidents de Comité, après le CA, il a finalement obtenu les réponses de 227 clubs au total.

Challenge N7 : plusieurs clubs ont regretté que dans certains Comités, il n'y ait qu'un seul centre N7. Ceci a posé problème, des N7 n'ont pas fait le déplacement.

Après présentation des éléments du powerpoint et des chiffres des enquêtes, Daniel Guédon indique qu'il veut prendre la parole pour faire une intervention indépendante de l'ordre du jour.

Il annonce sa démission de la DACC. Il justifie sa décision par des problèmes de fonctionnement par rapport au BD et au Président. Notamment, il estime que la DACC n'a pas eu tous les moyens financiers demandés, ce qui aurait permis de solutionner les difficultés de suivi de la Fête du Scrabble et du Challenge N7 (D. Guédon avait demandé l'embauche temporaire d'un(e) intérimaire pendant quelques semaines pour résorber la surcharge de travail et il indique que D. Fort l'a refusée).

Le Président répond qu'il ne comprend pas ce que décrit Daniel Guédon. Il ne comprend notamment pas les reproches par rapport aux finances, le BD ayant toujours répondu favorablement aux demandes budgétaires de la DACC. Un récent objet de discussion n'avait pas porté sur ces enveloppes mais sur des répartitions de dotations (challenge N7, principalement). Il n'a jamais été question de diminuer le budget de la DACC.

Pour les courriers et envois qui ont pris du retard, Daniel Fort estime que ce n'est pas du ressort du BD, mais des salariés dont c'est le travail. Il informe l'Assemblée que la demande d'embauche d'un(e) intérimaire pour rattraper le retard accumulé ne lui est parvenue que peu de jours avant la présente AG et qu'il n'a pas refusé catégoriquement cette demande mais qu'il a voulu d'abord étudier ce qu'il était possible de faire ou non au sein de l'équipe salariée.

Philippe Genet (Directeur de la FFSc) prend la parole pour expliquer le souci rencontré cet été. Une salariée, à qui étaient confiée l'organisation de ces dossiers, a quitté la FFSc. C'est au moment de la rentrée que ces dysfonctionnement (commandes non passées, etc.) et retards ont été constatés.

J. Lachkar intervient :

- le BD et D. Fort ne peuvent pas se défaire sur les salariés : ils sont responsables de la situation
- le problème des retards dans les dossiers FFSc est récurrent et date d'au moins 2 ans
- D. Guédon a proposé une solution simple qui aurait réglé le problème mais qui a été refusée sans raison sérieuse

D. Fort indique que le BD ne peut pas tout faire, pas plus que le Président de la FFSc qui en fait déjà bien plus que sa part. Il estime normal de commencer par étudier les capacités de l'équipe salariée à prendre en charge des tâches qui lui reviennent, avant de s'engager dans une embauche temporaire. Il rappelle à Daniel Guédon que rien ne l'empêche lui-même d'apporter son aide en tant que Président de la DACC, comme les membres du BD sont amenés à le faire régulièrement et à titre bénévole, sur divers dossiers en charge des salariés.

Ph. Genet donne son point de vue par rapport aux salariés. Il estime que :

- ceux-ci travaillent beaucoup et ne comptent généralement pas leur temps
- les moyens (au sens large) mis à disposition des salariés ne sont pas suffisants, au regard du travail à réaliser pour la Fédération et les licenciés
- les retards sont récurrents dans le fonctionnement de la FFSc depuis des années : il a entendu nombre de remarques à ce sujet. Ce problème qui existait à son arrivée lui a pris déjà beaucoup de temps pour faire évoluer les façons de travailler.
- la FFSc a un besoin impératif de se professionnaliser.

Après ces interventions, la parole est donnée au public.

Séverine Gruchot (Directrice Administrative et Financière de la FFSc, représentante des salariés à l'AG) : le PV de l'AG précédente (2009) ne devrait-il pas être mis au vote de l'AG 2010 pour acceptation ?

Réponse du Président : les statuts ne le prévoient pas et cela n'a jamais été fait.

Jean-Pierre Brelle (Comité Dauphiné-Savoie) : il y des soucis avec les inscriptions en ligne. Des joueurs ont demandé son intervention pour demander de permettre simultanément l'inscription postale et l'inscription en ligne. Il fait part des « doléances » :

- dommage d'avoir inauguré le système pour le Festival d'Aix-les-Bains
- dommage d'avoir fait démarrer cela en été (congé et absences des licenciés)
- au total, maladroite dans la mise en œuvre, même si l'idée est « dans l'air du temps ».

Réponse du Président : il y a eu quelques difficultés techniques ; il faut les analyser et voir ce qui peut évoluer.

Hervé Bohbot (Président du club de Montpellier) : l'utilisation mixte en ligne / hors ligne pose problème et est difficilement gérable au plan logistique. Il remercie Patrice Bulat (webmestre de la FFSc) pour son travail.

Le Président insiste sur le temps de travail que représente le traitement des inscriptions et chèques reçus par la Poste pour S. Gruchot qui s'occupe de leur gestion : environ 3 semaines par festival. C'est beaucoup de temps passé sur des tâches qu'il serait dommage de ne pas alléger alors qu'on en a les moyens. Il rappelle aussi les problèmes de traitement des inscriptions par courrier suscitant des injustices et des mécontentements croissants, de la part de ceux dont les inscriptions sont refusées. C'est la raison prioritaire qui a conduit à l'étude et à la mise en place de ce système d'inscriptions en ligne, parfaitement transparent et immédiat.

Dans le même ordre d'idée, le Président rappelle que le téléchargement des parties dans le cadre des Semaines de Simultanés de France est une avancée qui permet d'éviter la mobilisation de toute l'équipe du siège, pendant une semaine ou plus, pour préparer et faire les envois, avec tous les risques d'erreur qu'on peut, par ailleurs, imaginer.

Le Président indique que généralement personne n'aime les changements mais qu'il faut pourtant apporter des évolutions, dans l'intérêt des salariés, des responsables et des joueurs. Ceci étant, chaque expérience doit être analysée, la situation n'est pas figée et il est toujours possible de revenir en arrière ou d'ajuster les dispositifs si cela s'avère nécessaire.

Geneviève Hillairet (Présidente du Club de Fouras, Comité Poitou-Charentes) : les règlements par carte bancaire en ligne posent problème aux joueurs de son club.

Réponse du Président : il comprend les réticences de certains à payer en ligne mais rappelle qu'il n'est pas obligatoire de régler par carte bancaire. Il est tout à fait possible de payer par virement, mode de règlement accessible à tout titulaire d'un compte bancaire.

Annie Gruchot (Présidente du Comité Provence) : elle revient sur les Simultanés Fédéraux par téléchargement. Elle estime que les clubs n'ont pas été suffisamment alertés et informés (juste une petite case sur la feuille de réaffiliation). Il faut absolument mieux le faire savoir.

Réponse du Président : cette mesure a été votée par le CA, l'information a été faite au niveau fédéral et il appartient aux Président(e)s de Comité d'en assurer le suivi. Sur le fond, le Président estime que si des clubs n'ont pas les ressources humaines et technologiques pour télécharger, il peut, bien sûr, y avoir une adaptation. Il n'est pas question de laisser des clubs « au bord de la route ». Une étude sera menée sur les pratiques de téléchargement à l'issue des 2 premières Semaines Fédérales et des ajustements seront effectués, si nécessaire.

J. Lachkar : il y a un problème avec Jean-Michel Guizard (ex-salarié de la FFSc, secteur informatique, auteur de DupliTop). Quid de son travail ? Quels en sont les résultats ?

Réponse de Pascal Graffion (Président de la commission Développement des Outils d'Information et de Communication, membre du Bureau Directeur en charge du dossier Informatique) : J.M. Guizard a bénéficié de 2 CDD consécutifs (période 2009-2010), le premier à temps plein, le deuxième à mi-temps. Il a, entre autres, conçu une 1^{ère} version de GePeTo (logiciel de traitement des résultats de tournois destiné à remplacer SIGLES), mais il a préjugé de ses forces. P. Graffion indique qu'il s'est aperçu que J.M. Guizard avait des difficultés pour s'occuper totalement des missions dont il avait la charge.

J. Lachkar : fait un long rappel de l'historique et de l'évolution de ce dossier. Il indique les raisons de l'arrêt du GT DupliTop et évoque différents éléments financiers par rapport à J.M. Guizard. Plusieurs membres de l'AG expriment leur mécontentement face au temps d'intervention de J. Lachkar. Celui-ci répond que l'AG est un lieu pour s'exprimer.

Réponse du Président : nous en aurions sans doute pu nous séparer plus tôt de J.M. Guizard, vu la difficulté qu'il avait à gérer de concert son mi-temps, en tant que conducteur de car, et son mi-temps à la FFSc, mais le BD a souhaité lui laisser la possibilité de surmonter cette difficulté qui aurait pu n'être que passagère.

Pascal Graffion : Adrien Derveloy (étudiant du CNAM) vient d'effectuer un stage professionnel à la FFSc et d'être embauché en CDD long. Il va surtout travailler sur le site web de la FFSc (80% de son temps), dans le prolongement de son stage consacré à la préparation de la refonte du notre site, mais il est aussi censé reprendre le travail sur GePeTo (20% de son temps).

Pascal Astresses (Président du Comité Sud-Francilien) : revient sur la communication. Il trouve que les résultats ne sont pas satisfaisants et reproche au BD d'avoir supprimé la commission « Médias et Partenariats », il estime que c'est une erreur. Il n'y pas eu de couverture par les médias nationaux des Championnats du Monde 2010 à Montpellier. Il pense que la communication est dans une impasse. Demande directe au Président : « il te reste un an avant la fin de ton mandat : quels signes forts veux-tu donner ? »

Réponse du Président : si besoin, le poste de communication actuellement en recrutement pourrait être scindé en 2, l'un plus centré sur la communication imprimée, l'autre orienté sur les médias et l'événementiel. Il regrette que ce recrutement ait pris beaucoup de retard, sans doute du fait de la lourde activité du début de saison, mais confirme qu'il est en cours. Les décisions définitives dépendront du profil des candidat(e)s auditionné(e)s. En ce qui concerne la commission « Médias et Partenariats », il indique que ce sujet a déjà été évoqué en CA : elle n'avait plus suffisamment d'activité et d'intérêt, face à la création d'un poste de salarié. Mais rien n'est figé. Si cela s'avérait nécessaire, elle serait recrée. D. Fort reconnaît que les contacts médias ne sont pas encore au niveau attendu. Il rappelle, toutefois, que la communication représente beaucoup d'activités très diverses qui ne se voient pas forcément, comme par exemple la refonte de toutes nos plaquettes, la réalisation de l'agenda ou de Scrabblorama Jeunes, etc. Il souligne qu'une newsletter a été créée, dont le nombre d'abonnés approche petit à petit le nombre d'abonnés à Scrabblorama. C'est une réussite en si peu de temps.

Jean-Pascal Bouet (membre de la DNSJS) prend la parole pour remercier Gisèle Thibault du travail qu'elle a effectué comme précédente Présidente de la DNSJS.

Alphonse Tarantini (Président du Comité Dauphine-Savoie) : veut revenir sur le partenariat avec Manhattan. Il indique que jamais le CA n'a eu d'information et qu'il n'y pas eu communication des résultats obtenus.

Réponse du Président : comme dans tout partenariat, il y a eu négociation. Le BD avait entrevu des possibilités intéressantes pour la fédération. Cela étant, les accords entre la FFSc et Manhattan, n'ont porté que sur les seuls événements organisés conjointement :

- croisières : 2 ont été organisées (pour env. 300 personnes au total). La 3^{ème} n'a accueilli que 60 personnes. Il n'y a donc pas de suite donnée pour l'instant.
- Semaine à Antalya : abandonnée (pas assez d'inscrits).
- Côte Fleurie : résultat moyen, mais il y a eu des difficultés à gérer. Le Festival ne sera pas reconduit à Deauville.

Au 1^{er} novembre 2010, il n'y a donc plus de partenariat en cours avec Manhattan.

Le temps des questions étant terminé, le Président souligne la densité de l'activité tout au long de l'exercice 2009-2010 et son bilan positif. Il remercie chaleureusement les Président(e)s des Directions Nationales et des Commissions de la FFSc ainsi que les membres de ces structures pour le travail accompli et leur investissement. Puis il soumet le rapport moral et d'activité au vote de l'Assemblée Générale.

Vote du rapport moral et d'activités :

Faut-il voter à bulletin secret ? Le décompte fait apparaître que 11 membres au moins doivent le demander pour le mettre en place.

Qui le demande ? Aucune main levée, donc votes à mains levées.

Votes sous la responsabilité de Laurent Odier, Président du Comité National d'Éthique.

Scrutateurs : G. Carry et M. Sacré du CNE.

Résultats (validés par les membres du CNE) :

Contre : 19 voix

Pour : 66 voix

Abstentions : 19 voix

Le rapport est majoritairement approuvé.

Le Président remercie les membres de l'AG pour leur confiance et leur approbation majoritaire de l'important travail accompli.

2^{ème} partie :

Rapports financiers de la FFSc et Promolettres

Thierry Bayle (Trésorier de la FFSc)

Jacques Libert (Gérant de Promolettres).

Th. Bayle présente J. Libert, nouveau Gérant de Promolettres.

Th. Bayle commente les éléments financiers présentés dans le diaporama :

- FFSc
- Promolettres
- bilan consolidé

Th. Bayle annonce que des questions se posent par rapport au travail du cabinet comptable actuel pour la FFSc et Promolettres et qu'une réflexion va être menée à ce sujet.

J. Lachkar : après la présentation des chiffres, il veut préciser les conditions de son départ de Promolettres :

- cela a été négocié avec le précédent Gérant, Jean-Pierre Géréau, sous forme d'une rupture conventionnelle
- le montant de sa prime de départ est assez élevé car il est en poste depuis longtemps
- cette procédure a été choisie par rapport au droit aux Assedic
- il a pris l'engagement moral de continuer à s'occuper bénévolement de la mise en page de Scrabblorama, pendant 8 mois, afin de compenser cette prime de départ.

Estelle Wajntreter (bénévole s'occupant de la hotline de DupliTop) : comment se passera la mise à jour DupliTop 6 ?

Réponse de J. Libert : il y aura à la fois la possibilité de MàJ sur le dongle existant ou d'acheter le nouveau DupliTop 6.

Réponse de J. Lachkar : le dongle est prévu à l'origine pour cette MàJ. Par ailleurs, les prix ne sont pas encore connus et toujours à l'étude.

J. Lachkar : intervention pour demander à lire un courrier de J.P. Géréau, précédent Gérant de Promolettres, à la demande de ce dernier. Mais comme il est déjà assez tard et pour ne pas allonger les débats, il propose de ne pas le lire et de l'annexer au CR de cette AG.

Réponse du Président : d'accord mais il se réserve le droit de répondre, le cas échéant.

Nota : ce courrier n'a finalement pas été transmis.

Question annexe de J. Libert : une proposition est faite d'ajouter un nouveau produit au catalogue de Promolettres : un accroche-sac, produit que les scrabbleuses connaissent. Cela est-il intéressant ? Demande de vote : très peu de réponses à mains levées = proposition abandonnée.

Th. Bayle : le bilan financier des CdM Montpellier n'est pas encore définitif dans les comptes, car il y a encore des éléments qui arrivent à la FFSc. Ce devrait être finalisé pour le prochain CA. Il précise que la comptabilité représente environ 7 à 8.000 écritures / an, ce qui est un travail assez considérable.

Le Président remercie Thierry Bayle et Jacques Libert pour leur travail et la qualité de leur présentation.

Aucune question n'est posée suite à cette présentation.

Demande de vote secret ? Pas de demande.

Il est à remarquer que certains participants sont partis, il y a donc moins de votants.

Résultats (validés par les membres du CNE, il reste 78 votants) :

Contre : 4 voix

Pour : 67 voix

Abstentions : 7 voix

Le rapport financier est majoritairement approuvé.

Le Président remercie les membres de l'AG pour leur approbation.

3^{ème} partie :

Modification du Règlement Intérieur

Laurent Odier (Président du Comité National d'Éthique, CNE)

Hervé Bohbot (Président de la commission Développement Associatif et Aspects Juridiques)

Une proposition d'évolution du RI (article 14.4), préalablement approuvée par le Conseil d'Administration de la FFSc (2 octobre 2010), est soumise au vote de l'Assemblée Générale. Elle porte sur de légères modifications du texte définissant les modalités de l'élection du représentant des personnels salariés au CA et à l'AG de la FFSc.

La modification est votée par l'AG à l'**unanimité (78 voix)**

L. Odier : rappels sur le CNE :

- garant de la charte d'éthique de la FFSc
- responsable de l'élection nationale du BD
- responsable de l'élection du représentant du personnel FFSc

Gérard Fardoux, précédent Président du CNE, est remercié pour son travail. Il a été nommé Président d'Honneur du CNE.

4^{ème} partie :

Questions diverses

Le Président pose la question de la date de l'AG d'Aix-les-Bains 2011 :

Rappel sur Aix-les-Bains 2010

- il avait eu des demandes :
 - o d'avoir plus de temps pour faire l'AG
 - o d'avoir une vraie journée consacrée au Classique
 - o d'avoir une journée libérée pour les Jeunes
- en conséquence, le BD avait pensé libérer le vendredi pour ce faire et terminer les compétitions le 1^{er} novembre. Rapidement, il est apparu que les joueurs n'y étaient pas favorables. C'est pourquoi l'AG a finalement été placée ce 1^{er} novembre.

Réactions dans la salle : il faut rester une journée de plus et payer ! Ce n'est pas intéressant.

Le Président rappelle que la FFSc prend une partie du coût supplémentaire en charge.

Néanmoins, cette organisation ne semblant pas faire consensus, il propose un retour au positionnement antérieur de l'AG, le vendredi, après le Tournoi en Parties Originales. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des participants encore présents. L'AG de la FFSc 2011 aura donc lieu le **vendredi 28 octobre 2011**.

Une dernière question est posée par rapport au nouveau classement et au mode de présentation des points : le Président estime qu'il faut laisser au moins un an au système pour se mettre en place et en analyser les conséquences. La présentation des résultats devrait s'améliorer rapidement : les responsables salariés au niveau de la FFSc y travaillent, en concertation avec la FISF.

Le Président rappelle que les séries 5, 6 et 7 ne sont pas concernées par cette réforme du classement international (séries 1 à 4) et que leur classement s'effectue toujours avec le système des points de classement.

Toutes les questions de l'ordre du jour ayant été traitées, le Président lève l'Assemblée Générale vers 13h30, remercie les participants et les invite à rejoindre le buffet de clôture installé dans le hall.